

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE n° 02/2015

Le Mardi 08/12/2015 à 12h, Il sera procédé, au siège de la direction générale de l'ANAPEC à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

1- La conception et le suivi du projet de réparation et de renforcement de la structure du local qui abritera l'agence ANAPEC SIDI BENNOUR

2- La conception et le suivi du projet d'aménagement du local qui abritera l'agence ANAPEC SIDI BENNOUR selon la charte graphique et spatiale de l'ANAPEC

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Direction des Ressources (Division des Moyens Généraux-Service des Achats), sise à 4 Lotissement la Colline, Entrée B, Sidi Mâarouf-Casablanca.

Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 375 000,00 DH/HT.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du service des achats sis à 4 Lotissement la Colline, Entrée B, Sidi Mâarouf-Casablanca ;
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception déposée contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 25/11/2015 à 10 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.



Des compétences pour l'emploi,
des emplois pour les compétences.